GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
LILLE METROPOLE

ORDRE DES AVOCATS

Publié le 23/09/2020

Des permanences gratuites à destination des chefs d'entreprise sont mise en place au sein du Tribunal de Commerce de Lille Métropole par le barreau de Lille,

Elles auront lieu le :
• Mardi 22 septembre 2020 de 9h à 12h
• Mardi 20 octobre 2020 de 9h à 12h
• Mardi 24 novembre 2020 de 9h à 12h
• Mardi 15 décembre 2020 de 9h à 12h